

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

1 RUE CHARLES DARWIN - APPARTEMENT 203

77420 CHAMPS SUR MARNE



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	1 RUE CHARLES DARWIN 77420 CHAMPS SUR MARNE
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	203
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	OPH77 261LAA0203	Date d'émission du rapport :	26/06/2017
Le repérage a été réalisé le :	14/06/2017	Accompagnateur :	
Par :	Olivier GUERIN	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
N° certificat de qualification :	17-881	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Date d'obtention :	17/02/2017	Numéro d'accréditation :	1-5967
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :	ABCIDIA Certification 4 route de la Noue - 91190 GIF-SUR-YVETTE	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
		Adresse assurance :	Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
		N° de contrat d'assurance :	55897385
		Date de validité :	31/12/2017

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT A AVESNES LES BAPAUME LE 26/06/2017

Cabinet : EXPERT HABITAT

Nom du responsable : DEMOULIN Frédéric

Nom du diagnostiqueur : Olivier GUERIN



Rapport N° : 261LAA0203 14/06/2017

2/16

C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	5
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	10
ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS.....	10
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	11
.....	11
ATTESTATION(S).....	15
CERTIFICAT DE QUALIFICATION	16

D\ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme : il y a lieu de réaliser des investigations complémentaires

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

PIECE	ELEMENTS PRELEVES	REPERAGE	N° ECHANTILLON	METHODE	ETAT
WC	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	Sols	261LAA0203P01	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT
Cuisine	Revêtement souple, colle jaune, ragréage rose	Sols	261LAA0203P02	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT
Entrée	Enduit, peinture	Mur G	261LAA0203P03	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT
Salle de bains	Enduit, peinture	Mur B	261LAA0203P04	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT
Chambre 1	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	Sols	261LAA0203P01	ZSO	BON ETAT
Chambre 2	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	Sols	261LAA0203P01	ZSO	BON ETAT
Entrée	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	Sols	261LAA0203P01	ZSO	BON ETAT
Salle de bains	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	Sols	261LAA0203P01	ZSO	BON ETAT
Séjour	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	Sols	261LAA0203P01	ZSO	BON ETAT
WC	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	Sols	261LAA0203P01	ZSO	BON ETAT
Chambre 1	Enduit, peinture	Mur G	261LAA0203P03	ZSO	BON ETAT
Chambre 2	Enduit, peinture	Mur G	261LAA0203P03	ZSO	BON ETAT
Cuisine	Enduit, peinture	Mur G	261LAA0203P03	ZSO	BON ETAT
Entrée	Enduit, peinture	Mur G	261LAA0203P03	ZSO	BON ETAT
Salle de bains	Enduit, peinture	Mur G	261LAA0203P03	ZSO	BON ETAT
Séjour	Enduit, peinture	Mur G	261LAA0203P03	ZSO	BON ETAT
WC	Enduit, peinture	Mur G	261LAA0203P03	ZSO	BON ETAT
Chambre 1	Enduit, peinture	Mur B	261LAA0203P04	ZSO	BON ETAT
Chambre 2	Enduit, peinture	Mur B	261LAA0203P04	ZSO	BON ETAT
Cuisine	Enduit, peinture	Mur B	261LAA0203P04	ZSO	BON ETAT
Salle de bains	Enduit, peinture	Mur B	261LAA0203P04	ZSO	BON ETAT
Séjour	Enduit, peinture	Mur B	261LAA0203P04	ZSO	BON ETAT

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENT A PRELEVER	REPERAGE	RESULTAT
Cuisine			Sols	

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	NB DE PRLVT / TYPE	ELEMENTS A PRELEVER	ECHANTILLONAGE	NB DE PRLVTS MAX
Ensemble des pièces	LOGEMENTS COLLECTIFS	Ensemble des zones	DAPP Liste A		Ensemble des éléments	100%	1
Ensemble des pièces	LOGEMENTS COLLECTIFS	Sols	Remplacement de tous types de sols		Revêtement de sols	100%	
Ensemble des pièces	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs	Remplacement de tous types de sols		Plinthes	100%	
Entrée	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs	Remise en peinture des murs		Enduit / Peinture	100%	
Salle de bains	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs	Remise en peinture des murs		Enduit / Peinture	100%	

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 14/06/2017

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail. Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

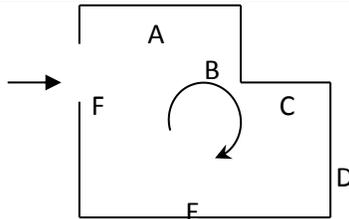
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	VISITE	TRAVAUX
Séjour	OUI	CONCERNEE
Cuisine	OUI	CONCERNEE
Salle de bains	OUI	CONCERNEE
WC	OUI	CONCERNEE
Chambre 1	OUI	CONCERNEE
Chambre 2	OUI	CONCERNEE
Entrée	OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Séjour	Plaque de plâtre				DALLE BETON	DALLE BETON	BOIS	PVC	
Cuisine	Plaque de plâtre	BETON	BETON		DALLE BETON	DALLE BETON	BOIS	PVC	
Salle de bains	Plaque de plâtre	BETON	Plaque de plâtre		DALLE BETON	DALLE BETON	BOIS		
WC	Plaque de plâtre				DALLE BETON	DALLE BETON	BOIS		
Chambre 1	BETON	Plaque de plâtre			DALLE BETON	DALLE BETON		PVC	
Chambre 2	Plaque de plâtre	BETON			DALLE BETON	DALLE BETON	BOIS		
Entrée	Plaque de plâtre				DALLE BETON	DALLE BETON	BOIS		

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
WC	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	261LAA0203P 01	Sols	BON ETAT	Amiante non détectée	RESULTAT ANALYSE
Cuisine	Revêtement souple, colle jaune, ragréage rose	261LAA0203P 02	Sols	BON ETAT	Amiante non détectée	RESULTAT ANALYSE
Entrée	Enduit, peinture	261LAA0203P 03	Mur G	BON ETAT	Amiante non détectée	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains	Enduit, peinture	261LAA0203P 04	Mur B	BON ETAT	Amiante non détectée	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	261LAA0203P 01	Sols	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Chambre 2	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	261LAA0203P 01	Sols	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Entrée	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	261LAA0203P 01	Sols	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Salle de bains	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	261LAA0203P 01	Sols	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Séjour	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	261LAA0203P 01	Sols	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
WC	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	261LAA0203P 01	Sols	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Chambre 1	Enduit, peinture	261LAA0203P 03	Mur G	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Chambre 2	Enduit, peinture	261LAA0203P 03	Mur G	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Cuisine	Enduit, peinture	261LAA0203P 03	Mur G	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Entrée	Enduit, peinture	261LAA0203P 03	Mur G	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Salle de bains	Enduit, peinture	261LAA0203P 03	Mur G	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Séjour	Enduit, peinture	261LAA0203P 03	Mur G	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
WC	Enduit, peinture	261LAA0203P 03	Mur G	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO

PIECE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 1	Enduit, peinture	261LAA0203P 04	Mur B	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Chambre 2	Enduit, peinture	261LAA0203P 04	Mur B	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Cuisine	Enduit, peinture	261LAA0203P 04	Mur B	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Salle de bains	Enduit, peinture	261LAA0203P 04	Mur B	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO
Séjour	Revêtement souple, colle jaune, ragréage gris	261LAA0203P 04	Mur B	BON ETAT	Amiante non détectée	ZSO

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS



	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs Béton brut
	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière

	Prélèvements de sol amiantés
	Prélèvements de sol non amiantés
	Prélèvements de plafonds amiantés
	Prélèvements de plafonds non amiantés
	Prélèvements de murs amiantés
	Prélèvements de murs non amiantés
	Autres types de prélèvements amiantés
	Autres types de prélèvements non amiantés

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071706-33421 EN DATE DU 22/06/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-58965
Echantillon ITGA : IT071706-33421
Reçu au laboratoire le : 16/06/2017

Réf. Client :

Commande	261LAA0203
Dossier client	261LAA0203 - 1 RUE CHARLES DARWIN APPT 203 77420 CHAMPS SUR MARNE
Echantillon	261LAA0203P01 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Sols - Ensemble des pièces - Revêtement de sols / WC Sols Revêtement souple
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Sous couche de ragréage blanche / Matériau compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Revêtement souple beige non séparable + colle polymère jaune non séparable + ragréage gris + sous couche de ragréage blanche non séparable + matériau compact gris hétérogène	META le 22/06/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071706-33422 EN DATE DU 22/06/2017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-58965
Echantillon ITGA : IT071706-33422
Reçu au laboratoire le : 16/06/2017

Réf. Client :

Commande	261LAA0203
Dossier client	261LAA0203 - 1 RUE CHARLES DARWIN APPT 203 77420 CHAMPS SUR MARNE
Echantillon	261LAA0203P02 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Sols - Ensemble des pièces - Revêtement de sols / Cuisine Sols Revêtement souple
Description ITGA	Revêtement souple beige / Revêtement souple gris avec couche fibreuse / Colle polymère jaune / Ragréage rose / Matériau compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Revêtement souple beige + revêtement souple gris avec couche fibreuse + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + matériau compact gris hétérogène + peinture non séparable	META le 22/06/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT071706-33423 EN DATE DU 22/06/2017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-58965
Echantillon ITGA : IT071706-33423
Reçu au laboratoire le : 16/06/2017

Réf. Client :

Commande	261LAA0203
Dossier client	261LAA0203 - 1 RUE CHARLES DARWIN APPT 203 77420 CHAMPS SUR MARNE
Echantillon	261LAA0203P03 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs - Entrée - Enduit Peinture / Entrée Mur G Enduit Peinture plaque de plâtre
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 22/06/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071706-33424 EN DATE DU 22/06/2017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-58965
Echantillon ITGA : IT071706-33424
Reçu au laboratoire le : 16/06/2017

Réf. Client :

Commande	261LAA0203
Dossier client	261LAA0203 - 1 RUE CHARLES DARWIN APPT 203 77420 CHAMPS SUR MARNE
Echantillon	261LAA0203P04 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs - Salle de bains - Enduit Peinture / Salle de bains Mur B Enduit Peinture béton
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Matériau beige en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac non séparable + matériau beige en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	META le 22/06/2017	Amlante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

ATTESTATION(S)



ALLIANZ IARD
Direction Opérations Entreprises
Case courrier 8 10 33
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55897385 qui a pris effet le 01/01/2017.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
 - Le constat des Risques d'exposition au plomb
 - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
 - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
 - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
 - Dossier technique amiante
 - Repérage d'amiante sur surfaces bitumées ou enrobées
 - Diagnostic amiante parties privatives
 - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition
 - Présence de termites et autres insectes xylophages

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2017 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Bordeaux, le 19/12/2016

Pour la compagnie

Allianz IARD
Direction Opérations Entreprises
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

GUERIN Olivier
sous le numéro 17-881

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- Amiante sans mention** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Arrêté du 25 juillet et 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amianté dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- DPE individuel** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011
- Gaz** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- CREP** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Termites** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Electricité** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009



Accréditation
n°4-4049
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - 4 route de la Noue 91190 GIF-SUR -YVETTE - 01 64 46 68 24
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 du 02 avril 2014